

0171455P  
ACADEMIE DE POITIERS  
LPO LYCEE DES METIERS MARCEL DASSAULT  
40 AVENUE MARCEL DASSAULT  
17300 ROCHEFORT  
Tel : 0546881300

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Emploi de la dotation horaire globalisée

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 26

Année scolaire : 2024-2025

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration

Convoqué le : 12/02/2025

Réuni le : 20/02/2025

Sous la présidence de : Frederic Jajkiewicz

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R421-2, R.421-9, R421-20, R.421-41, R.421-55

- l'avis de la commission permanente du 20/02/2025

**Sur la :**

[X] 1e proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide (voir le libellé de la délibération) ;

[ ] 2e proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide, suite au refus de la première proposition du chef d'établissement présentée lors du conseil d'administration précédent (voir le libellé de la délibération) ;

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

DGH LP 25-26. Le CA adopte la répartition proposée pour l'année à venir pour le lycée professionnel suivant la répartition ci-jointe.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 22

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 9

Blancs : 0

Nuls : 0